

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 24 août 2021

Présents : HUSTACHE Christiane, SOL Sébastien, ARLAUD Laetitia, DAVID Éric, ARLAUD Marielle, GEMIN Clément, MICHEL Stéphanie, HUSTACHE Maurice et DURAZ Sébastien.

Absents : TRUCHET Sébastien avec procuration à ARLAUD Marielle, CHARPIN Frédéric avec procuration à DURAZ Sébastien

- Approuve, à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 25 juin 2019, approuve le reversement de la dotation touristique au titre de l'année 2021 aux communes par le biais des attributions de compensation selon les montants ci-joint :

Villarembert - Le Corbier : 520 550 €

Fontcouverte – La Toussuire : 229 560 €

Saint Sorlin d'Arves : 73 119 €

Saint Jean d'Arves : 71 850 €

TOTAL : 895 079 €

Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de cette délibération et à signer tout document se rapportant à ce dossier, à l'unanimité.

- Approuve, à l'unanimité, la convention relative à l'entretien des installations électriques de la halte-garderie les Chérubins à la Chal avec la Société ARVELEC pour 240.00 € par an, fournitures non comprises.

- Décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2022 avec l'ONF. Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de vente. Madame le Maire ou son représentant assistera aux martelages des parcelles 16 et 17.

- Motion contre l'augmentation de la contribution des communes au financement de l'ONF et de la réduction de personnel. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, demande à l'unanimité le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes Forestières ainsi que la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF et souhaite une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises ainsi qu'un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêts doit faire face. Motion adoptée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.

- Motion contre la hausse des frais de garderie de l'ONF : Motion approuvée à l'unanimité.

- Décide, à l'unanimité, de vendre la parcelle F 277 au lieu-dit les Chambons au demandeur. La commune ne s'oppose pas à cette vente mais tous les frais afférents à ce dossier seront à la charge à l'acquéreur. Un géomètre devra intervenir pour effectuer un plan de division. Le prix du m² est fixé à 130.00 €.

- Suite au mail de la 3CMA, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à une abstention et 10 voix pour, de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable à compter du 1^{er} octobre 2021 conformément au PLU ainsi que d'instituer à compter du 1^{er} octobre 2021, le permis de démolir pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

- Election du Premier adjoint :

Chaque conseiller, a remis au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 11
A déduire bulletin litigieux	: 0
Suffrage exprimé	: 11
Majorité absolue	: 06

A obtenu :

ARLAUD Marielle : 11 voix

Madame ARLAUD Marielle, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er adjoint et immédiatement installée.

Election du Troisième adjoint :

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Chaque conseiller, a remis au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 11
A déduire bulletin litigieux	: 0
Suffrage exprimé	: 11
Majorité absolue	: 06

A obtenu :

DAVID Eric : 11 voix

Monsieur David Éric, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème adjoint et immédiatement installé.

- Arrivée de Monsieur TRUCHET Sébastien à 19h45.

- Modifications des représentants au sein des organismes extérieurs – 3 CMA

1 - Syndicat du pays de Maurienne (SPM)

1 membre titulaire : HUSTACHE Christiane

1 membre suppléant : ARLAUD Marielle

2 – Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)

1 membre titulaire : HUSTACHE Christiane

3 – Centre Intercommunal d’Action Sociale (CIAS)

1 membre titulaire : HUSTACHE Christiane

4 – Commission Intercommunale pour l’Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)

1 membre titulaire : ARLAUD Marielle

5 – EPIC Tourisme

1 membre titulaire : HUSTACHE Christiane

6 – Association Cantonale d’Animations La Fourmilière (ACA)

1 membre titulaire : HUSTACHE Christiane

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal « les consignes » concernant les commissions :

Modifications de certaines commissions :

* TRAVAUX, URBANISME, APPEL D’OFFRES, DENEIGEMENT :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : SOL Sébastien

GEMIN Clément, HUSTACHE Maurice, CHARPIN Frédéric, DURAZ Sébastien, DAVID Éric.

* FINANCES :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : CHARPIN Frédéric

SOL Sébastien, HUSTACHE Maurice, MICHEL Stéphanie, GEMIN Clément, DAVID Éric.

* AGRICULTURE – SICA MOYENNE MAURIENNE :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : DURAZ Sébastien.

ARLAUD Marielle, MICHEL Stéphanie.

* TOURISME – SPORTS ET LOISIRS – SENTIERS DE RANDONNES :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : DAVID Éric.

SOL Sébastien, HUSTACHE Maurice, ARLAUD Laetitia, DURAZ Sébastien, ARLAUD Marielle, GEMIN Clément, TRUCHET Sébastien.

* CULTURE – PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : DAVID Éric.

ARLAUD Marielle.

* REMONTEES MECANIQUES – SECURITE – RETENUE COLLINAIRE DELEGATION SERVICE PUBLIC – REMONTEES MECANIQUES :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : TRUCHET Sébastien.

ARLAUD Marielle, DURAZ Sébastien, MICHEL Stéphanie, SOL Sébastien, HUSTACHE Maurice.

* CCAS :

Présidente : HUSTACHE Christiane ; Vice-Président : ARLAUD Laetitia.

MICHEL Stéphanie.

Personnes extérieures : SCHLATTER Françoise, FEJOZ Claude.

* DELEGUES AU SIVAV :

Déléguée titulaire : SOL Sébastien

Délégué suppléant : DAVID Éric

* DELEGUES A LA 3CMA :

Déléguée titulaire : HUSTACHE Christiane

Délégué suppléant : ARLAUD Marielle

* DELEGUES AU SPM :

Déléguée titulaire : HUSTACHE Christiane.

Délégué suppléant : ARLAUD Marielle

* DELEGUES AU SIVU :

Délégués titulaires : HUSTACHE Christiane, DAVID Éric, ARLAUD Marielle.

Délégués suppléants : SOL Sébastien, DURAZ Sébastien, TRUCHET Sébastien.

* DELEGUES AU SIVOMA :

Délégués titulaires : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Marielle, TRUCHET Sébastien.

Délégué suppléant : HUSTACHE Maurice.

* DELEGUES A L'ADMR : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Laetitia.

* DELEGUES AU CONSEIL D'ECOLE : HUSTACHE Christiane, MICHEL Stéphanie

* GARANTS DE COUPES : HUSTACHE Christiane ; DURAZ Sébastien, ARLAUD Marielle.

* COMMUNICATION : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Laetitia, ARLAUD Marielle.

* CONSEILLER DEFENSE : DAVID Éric.

* PETITE ENFANCE – HALTE GARDERIE : HUSTACHE Christiane, MICHEL Stéphanie, ARLAUD Laetitia.

Questions diverses :

- Approuve le devis de la Société Yvroud pour le contrat de maintenance CVC pour la halte-garderie et la Poste pour un montant de 3 250.00 € HT.

- Lecture de divers courriers et mails.